

OBJET : Subvention à la Cinémathèque de la Réunion pour le Festival Cinématographique de Saint-Denis

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au mois d'août dernier a eu lieu dans notre ville le "Premier Festival Cinématographique de Saint-Denis".

Cette importante manifestation qui est appelée à devenir un des principaux événements culturels de l'année, a remporté auprès des dionysiens un large succès (dont la presse locale a rendu compte).

Pour aider les organisateurs à faire face à leurs dépenses, je vous demande d'accorder à la Cinémathèque de la Réunion une subvention de 12 000 F (DOUZE MILLE FRANCS). Les crédits pourront être prélevés par transfert des chapitres 940 - Art.657 et 945 - Art.657 - Subventions à divers.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

UU - St Denis le 2 Juin 1980  
P/le Préfet, le Secrétaire Général  
Signé : Patricia Maquie  
Par Copie Certifiée Conforme  
Par le Préfet,  
Le chef de Bureau délégué  
Jacques d'acoste